



Le 30 décembre 2024

MAIRIE
6 rue de l'Hôpital 33420 RAUZAN
05.57.84.13.04
accueil@villede-rauzan.fr

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 7 janvier 2025 à 18h
A la Mairie de Rauzan

A l'ordre du jour, les délibérations suivantes :

1. L'approbation du procès-verbal du conseil précédent
2. la validation du tableau de programmation de la CAB
3. l'enveloppe dédiée la réalisation de la piste de pumptrack et le choix de l'entreprise
4. le retrait de la demande de subvention DETR pour le circuit de pumptrack
5. les travaux d'aménagement lumineux de la grotte
6. la demande de subvention DETR pour les travaux d'aménagement lumineux de la grotte
7. l'acceptation du versement de Groupama pour le sinistre au foyer des associations
8. l'achat d'un chargeur et d'une pelle pour le tracteur
9. la mise en place d'un conseil municipal des jeunes (CMJ)
10. la validation de la charte du CMJ
11. le budget annuel de fonctionnement dédié au CMJ
12. l'approbation de la convention pour le partage du minibus
13. le remplacement des huisseries du foyer de la RPA
14. la demande subvention au SIE pour les huisseries du foyer et les sèche-serviettes de la RPA
15. la demande subvention au SIE pour les radiateurs et le plafond de la Mairie
16. le transfert de compétence du contrôle des bornes incendies au SDEEG
17. l'approbation de la convention Groupama pour la mutuelle des agents

Et les questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Christophe QUEBEC.



POUVOIR (1)

Je soussigné(e) donne pouvoir à.....

..... (2)
de me représenter à la réunion convoquée pour le 07/01/2025 à 18h, de prendre part à toutes les délibérations,
d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (3) auquel cette réunion serait reportée pour cause
quelconque.

Fait à le2025

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(2) Nom, prénom, adresse

(3) Durée de validité : trois reports au maximum